

# Fonds de Dotation SERGIC

## Bilan de l'activité pour l'année 2022 et rapport moral

*L'année 2022 a été une année de consolidation pour le Fonds de dotation Sergic.*

*En effet, la récente crise sanitaire a mis en lumière le besoin indispensable de remettre le lien humain au cœur de nos immeubles, de nos quartiers, de nos villes et que la lutte contre l'isolement est un axe important de l'économie sociale et solidaire sociale. Les activités du fonds de dotation s'inscrivent pleinement dans les attentes de la société. Le nombre de sollicitations reçues par le Fonds de dotation à la suite de l'inscription sur le site <https://www.appelaprojets.org/> fin 2022 en est une illustration concrète.*

*Un autre évènement a participé à la consolidation du Fonds de dotation : le passage de relais en Juin 2022 du poste de Déléguée Générale. Depuis l'origine du fonds de dotation ce poste était confié à Martine Pavot, conseil extérieur à Sergic, qui a apporté son expertise et son réseau pour mettre le fonds de dotation Sergic sur les rails. En 2022, la maturité du conseil d'administration permet d'internaliser ce poste, confié à Pauline Segard, actionnaire familiale et salariée du groupe Sergic.*

*Concernant les projets soutenus, l'année 2022 a été marquée par le déploiement des ateliers numériques, et le succès de l'inauguration de la fresque l'ALMA à Roubaix, qui a clôturé le projet « Le Bien, le Beau, le Bon » suivi depuis 2021*

## 1-le pilotage et le fonctionnement du Fonds de Dotation

**Le conseil d'administration est composé de 7 administrateurs :**

- **Eric Derely** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Hervé Venet** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Pauline Segard** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Jérémy Giacommini** (représentant des collaborateurs Sergic)
- **Maxime Lefebvre**(représentant des collaborateurs Sergic)
- **Guillaume Ibled** (conseil extérieur)
- **Patrick Bougamont** (conseil extérieur)

**3 conseils d'administration ont été réunis :**

- ✓ -le 3 mars 2022 à Wasquehal
- ✓ -le 14 juin 2022 à Wasquehal
- ✓ -le 9 novembre 2022 à Wasquehal

**Les administrateurs se sont déplacés :**

- ✓ A la MJC de Tourcoing dans le cadre du projet GRAFF
- ✓ A l'association le Camion à Roubaix pour suivre l'avancement de la fresque

- ✓ Sur les ateliers numériques animés par des collaborateurs Sergic (présentation du fonds de dotation faite en introduction de chaque atelier par P.Segard)

**Des comités opérationnels et des rencontres informelles ont eu lieu à plusieurs reprises** associant administrateurs et salariés bénévoles de SERGIC. Une communauté des « amis du fonds de dotation » a été établie en 2022 (cf section 3 de ce rapport)

## 2- Les actions menées par le Fonds de Dotation

### L'axe 1 concernant la lutte contre l'illectronisme

- ***Evolution de l'organisation des ateliers numériques***

2022 a marqué la mise en place concrète des ateliers numériques animés par des collaborateurs du groupe Sergic. Ces salariés sont autorisés par l'entreprise à prendre la moitié du temps dédié à ces ateliers sur leur temps de travail, l'autre moitié du temps étant offert bénévolement par les collaborateurs Sergic. Ces derniers s'appuient sur les ressources pédagogiques gratuites du site lesbonsclics.fr, qui offre plus d'interactivité que les supports pédagogiques créés par l'ADEP.

Ces ateliers sont appréciés des collaborateurs Sergic, car la satisfaction des apprenants leur permet de se sentir véritablement utiles. Ces ateliers matérialisent concrètement l'engagement bénévole des collaborateurs Sergic dans les actions du fonds de dotation.

#### Détails des ateliers réalisés en 202

- **Roubaix** : du 1er mars au 29 mars 2022 = 5 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par T. Desbonnez / D.Mulloni)
- **Mons en Baroeul** : du 1er mars au 29 mars 2022 = 5 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par C.Delahousse / O.Humetz)
- **Marcq en Baroeul** : Du 3 mai au 28 Juin 2022 = 9 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par M.Bedoui / J.Devinck)
- **Croix** : Du 13 sept au 18 Octobre 2022 = 6 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par D.Vissol / P.Segard)

Amiens : Des bénévoles se sont manifestés parmi les collaborateurs de l'agence Sergic. L'ADEP devait réaliser le sourcing d'un atelier prévu initialement en Mai sur Amiens, puis reporté en septembre/octobre, faute de participants, puis finalement annulé, toujours faute de participants.

L'échec sur le sourcing (recrutement des apprenants) de l'atelier de Amiens, et la non-utilisation des mallettes pédagogiques créé par l'ADEP mettent à mal le partenariat être le Fonds de dotation Sergic et l'ADEP.

Le contenu pédagogique des bons clics se révèle en effet pratique à utiliser, et structurant. Suivre un cours interactif permet de ne pas disperser les participants sur divers sujets.

Le Fonds de dotation s'est équipé courant 2022 d'un rétroprojecteur (offert par l'entreprise Sergic)

Une formation est assurée en interne par des collaborateurs Sergic ayant déjà animé au moins 1 atelier, afin d'harmoniser les contenus et les méthodes pédagogiques.

La coordination des ateliers est assurée par P.Segard (communication, gestion des inscriptions, recensement des besoins des apprenants, gestion des absences, coordination entre les apprenants et les bénévoles Sergic...)

Pour le bon déroulé d'un atelier numérique, il ressort que le lieu d'accueil doit respecter les critères ci-dessous :

- Une salle suffisamment grande, équipée de tables et chaise, et disposant de prises électriques en nombre suffisant
- La possibilité de projeter (mur blanc ou tableau blanc)
- Dans l'idéal, la possibilité pour les apprenants de se connecter à un réseau Wifi (par défaut, à un réseau en partage de connexion)

Le sourcing reste le point le plus délicat. C'est pour cela que les administrateurs privilégient des territoires proches d'un lieu géré par Sergic afin de capitaliser sur les contacts et réseaux existants.

⇒ **La formule des ateliers animés par des bénévoles Sergic, et s'appuyant sur le contenu du site [lesbonsclics.fr](https://lesbonsclics.fr) est privilégiée pour les prochains ateliers.**

⇒ **De l'avis unanime des administrateurs, les ateliers numériques méritent de poursuivre leur déploiement sur tout territoire proche d'une agence ou d'une résidence du groupe Sergic**

**L'axe 2 consacré à l'innovation sociale : l'Association « Vivre ensemble à la Résidence Europe »**

• **Un soutien maintenu en 2022**

Le fonds de dotation a poursuivi en 2022 son soutien financier à l'Association « Vivre ensemble à la Résidence Europe » qui a à cœur de réunir les habitants du quartier autour d'ateliers de jardinage et de compostage.

Le Président de l'association, Dominique Alba, informe régulièrement le fonds de dotation des actions entreprises et joint de nombreuses photos permettant de mettre ces actions en relief.

L'association a poursuivi la mise en place de leur station de compostage initiée en 2021. Déjà 4 bacs étaient remplis en Février 2022. Ils reçoivent régulièrement de nouveaux adhérents.

L'association a également poursuivi l'installation de bacs, notamment galerie LYAUTEY, ainsi que leurs plantations sur l'espace C5 (12 groseillers - rouge / blanc et maquereaux, Cassis / framboisier / mûriers / rosiers et plantes aromatiques)

## L'axe 3 soutient la valorisation des espaces collectifs par l'art et la culture

- **Suite et fin du projet « Le Bien, le Beau, le Bon »**

Le premier volet de ce projet avait permis en 2021 la réalisation d'une fresque 80 papillons sur la façade de l'école Saint Augustin, fresque inaugurée en Octobre 2021. Le 2nd volet consistait, cette fois-ci, à parer le trottoir de l'école avec des mosaïques multicolores pour apporter de la gaieté et transformer ainsi un simple trottoir en "lieu remarquable".

Le 3ème volet de ce projet a abouti à l'installation de 6 grands tableaux de rue sur la façade de l'association « Le Camion ». Chaque tableau représente un monument emblématique du quartier de l'Alma. Le choix des monuments a été fait avec les habitants du quartier, emmenés par l'historien Philippe Waret qui a fait parler les anciens et les moins anciens à l'aide de photographies. Les artistes Kim Creighton et Leïla Daquin ont ensuite utilisé leur talent pour mettre en couleur ces bâtiments.

L'inauguration finale du projet s'est déroulée le 16 septembre 2022 dans le cadre des Journées du Patrimoine, en présence de l'ensemble des acteurs du projet et du maire de Roubaix, Mr Guillaume Delbar. 40 enfants de l'école St Augustin sont venus chanter à pleine voix un très beau chant créé pour l'occasion par Nicolas Daquin, (Directeur de l'association Le Camion) offrant à cette inauguration un beau moment de grâce et de gaieté.

Plusieurs administrateurs du Fonds de dotation étaient présents lors de cette inauguration.

*Un bel article de presse de la Voix du Nord (20/09/2022) a salué la prestation artistique, l'initiative sociale ainsi que la qualité de la manifestation. Titre : « Roubaix: la foule des grands jours pour l'inauguration de la fresque «L'Alma»*

Un livret a été spécialement conçu pour laisser dans le temps une trace de ce beau projet. Les textes ont été rédigés par Martine Pavot et ont été illustrés par Leïla Daquin. Les paroles de la chanson sont reprises à la fin du livret.

Il a été distribué le jour de l'inauguration aux parties prenantes du projet, et par la suite à tous les acteurs pouvant potentiellement faire rayonner le fonds de dotation Sergic (équipes municipales, soutien du fonds de dotation, direction de Sergic, associations...). L'objectif étant à la fois de développer la notoriété du le fonds de dotation Sergic, mais aussi d'appeler à la générosité publique

## 3 -La communauté des amis du Fonds de dotation

En Mai 2022, sous l'impulsion du président Eric Derely, il a été décidé de constituer une « Communauté des amis du Fonds de dotation », réunissant 8 collaborateurs Sergic ayant manifesté leur intérêt pour les activités du fonds de dotation.

Plusieurs réunions se sont tenues, animées par Pauline Segard :

- Le 4 mai 2022 : atelier d'idéation et lancement de la communauté
- Le 9 juin 2022
- Le 6 octobre 2022
- Le 18 novembre 2022

Cette communauté s'est fixé plusieurs objectifs :

**→ Faire rayonner le FDD, en externe et en interne**

- Communiquer sur les actions soutenues et les faire connaître aux institutions/ financeurs/sponsors/réseautages
- Communiquer en interne sur les actions à venir / Appel à projet

**→ Elargir la communauté:**

- Multiplier les visages pour incarner le fonds de dotation en interne
- Témoigner, partager les retours d'expérience, les bonnes pratiques. Valoriser ce qu'apportent le bénévolat et l'engagement sur le plan humain
- Créer des liens au sein de la communauté, sur les actions soutenues par le Fonds de dotation et pourquoi pas sur d'autres actions externes au Fonds de dotation
- Partager des moments conviviaux, sincères et donner à d'autres envie de nous rejoindre
- Créer/renforcer des liens entre des collaborateurs qui ne se côtoient pas au quotidien

**→ Pérenniser la dynamique du Fonds de dotation dans le temps**

Il conviendra en 2023 de coordonner l'animation de cette communauté de collaborateurs avec le projet d'entreprise à mission.

#### 4- Opération de collecte

Une opération de collecte a été menée en Mai 2022, avec l'espoir de réussir à collecter des dons extérieurs. Le parti pris de cette collecte a été de simplifier le message en le concentrant sur un axe précis du fonds de dotation, à savoir les ateliers numériques, qui sont des actions concrètes facilement comprises par un public non-initié.

Il a été décidé également de personnaliser la communication par le biais de champ de fusion et en faisant signer le courrier par Eric Derely, et en incluant sa photo et signature. Concernant le ciblage, ce courrier a été envoyé à tous les soutiens du fonds de dotation ainsi qu'à tous les fournisseurs que le groupe Sergic a l'habitude de faire travailler, pour maximiser les retours.

Courrier de la collecte : en annexe

Bilan :

- Coût de l'opération : +/- 1000€ (impression et acheminement des lettres de collecte), hors temps consacré par P.Segard au ciblage, rédaction du courrier, et logistique.
- Dons collectés : 400€

Cette opération de collecte s'est révélée être un échec décevant. C'est un nouvel échec après celui de Mai 2021 et de Décembre 2020.

Ce double échec a entraîné des réflexions au sein du conseil d'administration du fonds de dotation sur la stratégie à mener pour les prochaines collectes, ouvrant plusieurs pistes d'évolution.

Nom prénom

Adresse

Adresse

Code postal

Ville

Wasquehal, le 15 mai 2022

Cher partenaire,

Le digital est une source de progrès indéniable. Il s'est rapidement imposé dans nos usages quotidiens, facilitant l'accès à l'information, l'autonomie des consommateurs, et les liens sociaux. Mais cette réalité est tout autre lorsqu'on ne maîtrise pas les outils informatiques et que personne autour de nous n'est disponible pour nous aider. Le numérique isole autant qu'il rassemble.

La digitalisation de nos métiers nous fait prendre conscience de la réalité de cette **fracture numérique**. C'est dans ce contexte que, dès 2019, le Fonds de dotation que j'ai créé a décidé d'organiser des **ateliers numériques**, basés sur une méthode pédagogique qui vise à rendre les apprenants plus autonomes.

Et pour que l'histoire soit plus belle, nous proposons aux collaborateurs **Sergic** qui le souhaitent de devenir formateur bénévole. A voir les liens qui se créent entre eux et les apprenants, et à lire les sourires sur leurs visages, je suis heureux de voir cette aventure se confirmer. **Déjà 4 ateliers numériques** sont en place, principalement sur la région Haut de France (Roubaix, Mons-en-Barœul, Amiens, Marcq-en-Barœul). Nous avons pour ambition **d'étendre ces ateliers à d'autres secteurs**.

Mais chaque atelier comporte des **frais fixes** (formation des bénévoles, location de salle, dépenses de fonctionnement...). C'est la raison pour laquelle je me permets de solliciter votre aide. Vous trouverez ci-joint un **bulletin de souscription**.

Faire un don		Après impôts	
20€	→	7€	3h de formation / 1 apprenant
40€	→	14€	2h de formation / 1 apprenant
200€	→	68€	5 séances de 2h de formation / 1 apprenant
400€	→	136€	10 séances de 2h de formation / 1 apprenant

Je vous remercie d'avance pour votre soutien,



**Eric Derely**

Président du Fonds de dotation **Sergic**

*LD*

**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**BILAN ACTIF**

(En Euros)

	Montant Brut	Amortissements et provisions	Montant Net	Exercice 2021
Immobilisations Incorporelles Immobilisations Corporelles Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédé Immobilisations Financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés			0	
Créances reçues par Legs ou Donations	3 050		3 050	3 600
Autres créances			0	
Disponibilités	57 082		57 082	30 549
Charges constatées d'avance			0	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	60 132	0	60 132	34 149
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 132</b>	<b>0</b>	<b>60 132</b>	<b>34 149</b>

**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**BILAN PASSIF**

(En Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Report à nouveau		
Exédent ou Déficit de l'Exercice	0	0
<i>Situation Nette</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Fonds dédiés sur Ressources liées à la générosité du public	56 346	22 938
Fonds propres consommables	2 837	2 837
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>59 182</b>	<b>25 775</b>
Provisions pour risques et charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950	4 374
Dettes des legs ou donations		4 000
Autres dettes		
Produits constatés d' avance		
<b>DETTES</b>	<b>950</b>	<b>8 374</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 132</b>	<b>34 149</b>

**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**COMPTE DE RESULTAT - CHARGES**

(En Euros)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Reports en Fonds dédiés reportés	33 407	22 938
Aides Financières	12 396	27 730
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	10 847	12 212
Impôts, taxes et versements assimilés		
<b>TOTAL I</b>	<b>56 650</b>	<b>62 880</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges		
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges nettes sur cessions de VMP		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PARTICIPATION</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>56 650</b>	<b>62 880</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel Bénévole	8 892	19 990
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65 542</b>	<b>82 870</b>

**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS**

(En Euros)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Produits de tiers financeurs		
- Dons Manuels	56 650	62 880
- Mécénats		
- Legs, Donations et assurances-vie		
Consommation des fonds consommables		
Transfert de charges		
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	56 650	62 880
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de VMP		
<b>TOTAL II</b>	0	0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	56 650	62 880
<b>DEFICIT</b>	0	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	8 892	19 990
<b>TOTAL GENERAL</b>	65 542	82 870

<p style="text-align: center;"><b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS</b> <b>Fonds de Dotation Sergic</b> <b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b></p>
---

### **Description de l'activité et des moyens de l'entité**

Le Fonds de Dotation Sergic, a été créé le 28 Janvier 2019, pour une durée illimitée.  
Annonce n°2052, publiée au Journal Officiel en date du 09 Février 2019.

Le Fonds de Dotation Sergic, ayant pour siège social : 6 rue Conrad Adenauer 59 290 Wasquehal, a pour objet : agir en faveur du « bien-vivre ensemble », de la qualité de vie individuelle et collective à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier, d'une ville, en initiant et/ou en finançant des actions ou des initiatives d'intérêt général autour du numérique, de l'innovation, de l'art et de la culture.

Les ressources du Fonds de Dotation Sergic sont constituées :

- De la dotation initiale consommable
- De dons manuels

Aucune contribution en nature n'a été perçue sur l'exercice 2022.

Aucune rémunération des dirigeants n'a été versée sur l'exercice 2022.

### **Faits caractéristiques et faits marquants**

- En date du 19 mai 2022, par arrêté préfectorale, le Fonds de Dotation Sergic est autorisé à faire appel public à la générosité à compter de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2022.

### **Faits postérieurs à la clôture de l'exercice**

Néant.

### **Règles générales**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du PCG (annexe de base) sous réserve des dispositions spécifiques prévues dans le règlement CRC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice commence le 01/01/2022 et se termine le 31/12/2022 soit une durée de 12 mois.  
Pour rappel, conformément à l'article 10 des statuts la durée du premier exercice s'échelonne de la date de signature des statuts au 31 décembre de la même année.  
Soit du 28/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Situation économique et financière

L'exercice 2022 génère un résultat de : 0.00€.  
Au 31/12/2022, le total bilan s'élève à 60 132 €

### Synthèse des dons et du bénévolat 2022

- ⇒ 15 Dons Manuels : 56 650€ (10 Personnes Physiques et 5 Personnes Morales)
- ⇒ Valorisation du bénévolat : 8 891.98€ en 2022

Le bénévolat est valorisé au taux horaire smic chargé en vigueur au 31 décembre 2022.

### Tableau de variation des fonds propres

Variation des Fonds propres	A l'ouverture	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la Clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprises								- €
Fonds propres avec droit de reprises								- €
Ecart de réévaluation								- €
Réserves								- €
Report à nouveau								- €
Excédent ou Déficit de l'exercice								- €
Dotations Consomptibles	25 775 €	- €	- €		- €	- €	- €	25 775 €
Fonds dédiés sur Ressources liées à la générosité du public						33 407 €	33 407 €	33 407 €
Provisions réglementées								- €
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>25 775 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>33 407 €</b>	<b>33 407 €</b>	<b>59 182 €</b>

## Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, Legs et Mécénat				
- Dons Manuels	56 650 €	56 650 €	62 880 €	62 880 €
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
<b>TOTAL</b>	<b>56 650 €</b>	<b>56 650 €</b>	<b>62 880 €</b>	<b>62 880 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	10 196 €	10 196 €	26 540 €	26 540 €
- Versements à d'autres organismes agissant en France	2 200 €	2 200 €	1 190 €	1 190 €
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 847 €		12 212 €	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	33 407 €		22 938 €	
<b>TOTAL</b>	<b>56 650 €</b>	<b>12 396 €</b>	<b>62 880 €</b>	<b>27 730 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- €</b>	<b>44 254 €</b>	<b>- €</b>	<b>35 150 €</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat	8 892 €	8 892 €	19 990 €	19 990 €
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>8 892 €</b>	<b>8 892 €</b>	<b>19 990 €</b>	<b>19 990 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
- Réalisées en France	2 615 €	2 615 €	11 696 €	11 696 €
- Réalisées à l'étranger				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 277 €	6 277 €	8 294 €	8 294 €
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL</b>	<b>8 892 €</b>	<b>8 892 €</b>	<b>19 990 €</b>	<b>19 990 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

## Ventilation des produits liés à la Générosité du Public

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		
	TOTAL	PRODUITS	
		Dédiés par un Tiers Financier	Non dédiés par un Tiers Financier
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>			
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Cotisations sans contrepartie			
1.2 Dons, Legs et Mécénat			
- Dons Manuels			
- Legs, donations et assurance-vie			
- Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			
<b>TOTAL</b>	56 650 €	- €	56 650 €

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N - 1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1. MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	10 196 €	26 540 €	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, Legs et Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 200 €	1 190 €	- Dons Manuels	56 650 €	62 880 €
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	12 396 €	27 730 €	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	56 650 €	62 880 €
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS		
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES			5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	44 254 €	35 150 €	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	56 650 €	62 880 €	<b>TOTAL</b>	56 650 €	62 880 €
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES*)</b>		
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	44 254 €	35 150 €
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			XXXX (Autres si nécessaire)		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES*)</b>	44 254 €	35 150 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GP		
- Réalisées en France	2 615 €	11 696 €	- Bénévolat	19 990 €	6 027 €
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			- Dons en nature		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 277 €	8 294 €			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	8 892 €	19 990 €	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	19 990 €	6 027 €

## Bénévolat

Bénévolats 2021		Nb de jours / An	Taux Horaire Brut Chargé	Valorisation Annuelle	Charges par destination
Sylvain Fournier	Compta / Finance	20	15,19 €	2 126,60 €	Fonctionnement
Pauline Ségard	Animation FDD Sergic	32	15,19 €	3 402,56 €	Fonctionnement
Amélie Poissonnier	Communication	20	15,19 €	2 126,60 €	Fonctionnement
Jérémy Giacomini	Support / CODIR	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Alexandra Pertus	Support / CODIR	10	15,19 €	1 063,30 €	Missions sociales
Michèle Clauws	Support Administratif	6	15,19 €	637,98 €	Fonctionnement
Romain Loth	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Marion Willay	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Colette Delahousse	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Olivier Humetz	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
				19 990,04 €	

Bénévolats 2022		Nb de jours / An	Taux Horaire Brut Chargé	Valorisation Annuelle	Charges par destination
Sylvain Fournier	Compta / Finance	10	14,94 €	1 046,12 €	Fonctionnement
Fanny Widant	Animation FDD Sergic	10	14,94 €	1 046,12 €	Fonctionnement
Pauline Ségard	Animation FDD Sergic	40	14,94 €	4 184,46 €	Fonctionnement
Pauline Ségard	Animation FDD Sergic	9	14,94 €	986,34 €	Missions sociales
Thomas Débonnez	Animateur	2	14,94 €	186,81 €	Missions sociales
Dario Mulloni	Animateur	2	14,94 €	186,81 €	Missions sociales
Colette Delahousse	Animateur	2	14,94 €	224,17 €	Missions sociales
Olivier Humetz	Animateur	2	14,94 €	224,17 €	Missions sociales
Myriam Bedoui	Animateur	4	14,94 €	403,50 €	Missions sociales
Julie Devinck	Animateur	4	14,94 €	403,50 €	Missions sociales
				8 891,98 €	

Le nombre d'heure de bénévolat 2021 s'élevait à 188 jours, pour 85 jours en 2022.  
La valorisation a baissé de 11 098€ pour atteindre le montant de 8 892€

### Engagements hors bilan

Aucun

## Fonds de Dotation SERGIC

Assemblée Générale du 29 JUIN 2023 à 11h  
au siège de SERGIC à Wasquehal

### Compte rendu

Sont présents : Eric DERELY, Président, Pauline SEGARD, Déléguée Générale, Hervé VENET, Pauline SEGARD, Guillaume IBLED, Jérémy GIACOMINI, actionnaires  
Sylvain FOURNIER assiste à la réunion.  
Didier HAZEBROUCK, Commissaire aux comptes, est présent.

Absents et excusés : Patrick BOUGAMONT et Maxime LEFEBVRE, qui ont donné pouvoir.

(Feuille de présence scannée à la fin de ce compte rendu)

Eric DERELY ouvre l'Assemblée Générale du Fonds de Dotation SERGIC, il évoque en préambule la démarche entreprise par SERGIC pour évoluer vers une entreprise à mission ; il insiste sur la relation entre la mission et la raison d'être de l'entreprise, cela contribue à donner du sens. Le Fonds de Dotation est un catalyseur de cette synergie : au sein de l'entreprise beaucoup d'initiatives et d'actions sont menées par des bénévoles en cohérence avec cette mission ; tout cela participe du même élan d'élargir le rayonnement en contribuant à l'intérêt général.

Le Président passe la parole à Sylvain Fournier pour la présentation du rapport financier 2021.

### 1-Le rapport financier 2022

La préfecture du Nord a autorisé le 19 mai 2022 le Fonds de dotation Sergic à faire appel à la générosité publique pour une période d'un an à partir de cette date

Sylvain Fournier présente le rapport financier pour l'année 2022, le rapport est commenté à chaque étape par le Commissaire aux comptes.

L'année 2022 a bénéficié d'une collecte de fonds d'un montant de 56 650€

- 12 400€ ont été consacrés à la réalisation des différents projets portés par le fonds
- 10 850€ couvrent les frais d'administration et d'organisation
- 33 400€ sont reportés sur l'exercice 2023

L'activité des salariés bénévoles qui contribuent à la réalisation des projets est valorisée à hauteur de 9 000€

Les excédents étant reportés sur 2023, le résultat est nul.

Le Commissaire aux comptes approuve le rapport financier.

**Le Président le soumet donc à l'approbation des administrateurs, le rapport financier 2022 est adopté à l'unanimité.**

Le Président passe la parole à la Déléguée Générale pour le rapport moral 2022

## 2-Le rapport moral 2022

La Déléguée générale retrace ce qui s'est passé en 2022 :

- **3 conseils d'administration ont été réunis :**
  - ✓ -le 3 mars 2022 à Wasquehal
  - ✓ -le 14 juin 2022 à Wasquehal
  - ✓ -le 9 novembre 2022 à la Condition Publique à Roubaix

Elle présente, axe par axe, le bilan des projets et actions menés en 2022 :

### ➤ **L'axe 1 concernant la lutte contre l'illectronisme**

2022 a marqué la mise en place concrète des ateliers numériques animés par des collaborateurs du groupe Sergic. Ces salariés sont autorisés par l'entreprise à prendre la moitié du temps dédié à ces ateliers sur leur temps de travail, l'autre moitié du temps étant offert bénévolement par les collaborateurs Sergic. Ces derniers s'appuient sur les ressources pédagogiques gratuites du site [lesbonsclics.fr](http://lesbonsclics.fr), qui offre plus d'interactivité que les supports pédagogiques créés par l'ADEP.

#### Détails des ateliers réalisés en 2022

- **Roubaix** : du 1er mars au 29 mars 2022 = 5 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par T. Desbonnez / D.Mulloni)
- **Mons en Baroeul** : du 1er mars au 29 mars 2022 = 5 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par C.Delahousse / O.Humetz)
- **Marcq en Baroeul** : Du 3 mai au 28 Juin 2022 = 9 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par M.Bedoui / J.Devinck)
- **Croix** : Du 13 sept au 18 Octobre 2022 = 6 séances de 2h00 (hors préparation/installation (Animé par D.Vissol / P.Segard)

Un atelier prévu initialement en Mai 2022 sur Amiens, a dû être annulé faute de participants recrutés par l'ADEP.

L'échec sur le sourcing (recrutement des apprenants) de l'atelier de Amiens, et la non-utilisation des maquettes pédagogiques créées par l'ADEP mettent à mal le partenariat entre le Fonds de dotation Sergic et l'ADEP.

**La formule des ateliers animés par des bénévoles Sergic, et s'appuyant sur le contenu du site [lesbonsclics.fr](http://lesbonsclics.fr) est privilégiée pour les prochains ateliers.**

- ⇒ **De l'avis unanime des administrateurs, les ateliers numériques méritent de poursuivre leur déploiement sur tout territoire proche d'une agence ou d'une résidence du groupe Sergic**

➤ **L'axe 2 consacré à l'innovation sociale : l'Association « Vivre ensemble à la Résidence Europe »**

Le fonds de dotation a poursuivi en 2022 son soutien financier à l'Association « Vivre ensemble à la Résidence Europe » qui a à cœur de réunir les habitants du quartier autour d'ateliers de jardinage et de compostage. L'opération touchant à sa fin, il n'est pas prévu de nouveau financement de cette association pour 2023.

Un autre projet va toutefois être soutenu par le fonds en 2023 : l'aménagement de bacs potager et d'un jardin partagé avec les habitants de la résidence Pentania sur Lille Sud.

⇒ **Les administrateurs s'accordent à dire que l'innovation sociale mérite de continuer à être soutenue en 2023 par le biais de projets porteurs de création de lien**

➤ **L'axe 3 soutient la valorisation des espaces collectifs par l'art et la culture**

Le fonds de dotation a soutenu le dernier volet du projet « Le Bien, le Beau, le Bon » avec l'association « Le Camion » à Roubaix, qui a abouti à l'installation de 6 grands tableaux colorés sur la façade de l'association, rue de l'Alma. Chaque tableau représente un monument emblématique du quartier, choisi par les habitants eux même. L'inauguration du 16 septembre 2022 a permis de réunir à nouveau les habitants du quartier autour de cette très belle œuvre artistique.

L'inauguration finale du projet s'est déroulée le 16 septembre 2022 dans le cadre des Journées du Patrimoine, en présence de l'ensemble des acteurs du projet et du maire de Roubaix, Mr Guillaume Delbar. 40 enfants de l'école St Augustin sont venus chanter à pleine voix un très beau chant créé pour l'occasion par Nicolas Daquin, (Directeur de l'association Le Camion) offrant à cette inauguration un beau moment de grâce et de gaieté.

Plusieurs administrateurs du Fonds de dotation étaient présents lors de cette inauguration.

Le soutien à l'association le Camion s'est achevé en 2022, mais d'autres projets sont déjà en cours d'étude pour 2023, en gardant les clés de succès, à savoir : travail collaboratif / création artistique / création de liens / inauguration.

⇒ **Conscients que l'Art est un vecteur de cohésion sociale au sein des quartiers, même défavorisés, les administrateurs du fonds de dotation réaffirment leur soutien à tout projet s'inscrivant dans cet axe.**

Au terme de la présentation du bilan des activités du Fonds de Dotation en 2022,  
**Les administrateurs approuvent à l'unanimité le rapport moral et les orientations prises pour 2023**

#### 4- La composition du Conseil d'administration

Le 14 juin 2022, l'assemblée générale a entériné la nomination de Pauline Ségard en tant que Déléguée Générale, succédant à Martine Pavot

Le 31 octobre 2022, Marc Verly a démissionné de son poste d'administrateur.

Le nombre des administrateurs est désormais de 7 :

- **Eric Derely** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Hervé Venet** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Pauline Segard** (représentant des actionnaires familiaux)
- **Jérémy Giacommini** (représentant des collaborateurs Sergic)
- **Maxime Lefebvre**(représentant des collaborateurs Sergic)
- **Guillaume Ibled** (conseil extérieur)
- **Patrick Bougamont** (conseil extérieur)

Le Commissaire aux comptes commente l'ensemble de ce qui a été présenté au cours de cette Assemblée Générale, il insiste sur l'importance d'une organisation administrative rigoureuse s'exprimant dans des documents et d'une traçabilité claires.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour le Président **Éric DERELY** clôt les travaux de l'Assemblée Générale .

## Fonds de dotation / sergic

Assemblée Générale du Fonds de dotation Sergic

29-juin-23

Feuille de présence

	Présent	Absent
Eric DEREY		
Guillaume IBLED		
Patrick BOUGAMONT		+
Maxime LEFEBVRE		x
Jérémy GIACOMINI		
Pauline SEGARD		
Hervé VENET		

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**FONDS DE DOTATION SERGIC**

6 rue Konrad Adenauer  
59290 WASQUEHAL

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre B 632 013 843

91 Rue Nationale  
59045 LILLE CEDEX

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## FONDS DE DOTATION SERGIC

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Sergic, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée appelés à statuer sur les comptes.*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée du Fonds de Dotation appelés à statuer sur les comptes.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

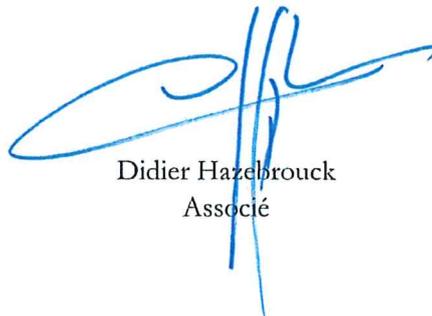
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 26 juin 2023

Le commissaire aux comptes  
**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International



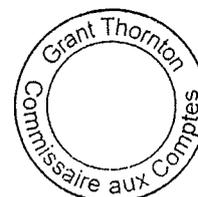
Didier Hazelbrouck  
Associé

**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**BILAN ACTIF**

(En Euros)

	Montant Brut	Amortissements et provisions	Montant Net	Exercice 2021
Immobilisations Incorporelles Immobilisations Corporelles Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Immobilisations Financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés			0	
Créances reçues par Legs ou Donations	3 050		3 050	3 600
Autres créances			0	
Disponibilités	57 082		57 082	30 549
Charges constatées d'avance			0	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	60 132	0	60 132	34 149
<b>TOTAL GENERAL</b>	60 132	0	60 132	34 149



**Fonds de Dotation Sergie**  
31/12/2022

**BILAN PASSIF**

(En Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Report à nouveau		
Exédent ou Déficit de l'Exercice	0	0
<i>Situation Nette</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Fonds dédiés sur Ressources liées à la générosité du public	56 346	22 938
Fonds propres consommables	2 837	2 837
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>59 182</b>	<b>25 775</b>
Provisions pour risques et charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950	4 374
Dettes des legs ou donations		4 000
Autres dettes		
Produits constatés d' avance		
<b>DETTES</b>	<b>950</b>	<b>8 374</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 132</b>	<b>34 149</b>

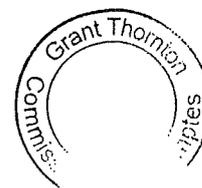


**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**COMPTE DE RESULTAT - CHARGES**

(En Euros)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Reports en Fonds dédiés reportés	33 407	22 938
Aides Financières	12 396	27 730
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	10 847	12 212
Impôts, taxes et versements assimilés		
<b>TOTAL I</b>	<b>56 650</b>	<b>62 880</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges		
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges nettes sur cessions de VMP		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PARTICIPATION</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>56 650</b>	<b>62 880</b>
<b>EXCEDENT</b>		
	0	0
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel Bénévole	8 892	19 990
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65 542</b>	<b>82 870</b>



**Fonds de Dotation Sergic**  
31/12/2022

**COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS**

(En Euros)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Produits de tiers financeurs		
- Dons Manuels	56 650	62 880
- Mécénats		
- Legs, Donations et assurances-vie		
Consommation des fonds consommables		
Transfert de charges		
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	56 650	62 880
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de VMP		
<b>TOTAL II</b>	0	0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	56 650	62 880
<b>DEFICIT</b>	0	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	8 892	19 990
<b>TOTAL GENERAL</b>	65 542	82 870



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**Fonds de Dotation Sergic**  
**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**Description de l'activité et des moyens de l'entité**

Le Fonds de Dotation Sergic, a été créé le 28 Janvier 2019, pour une durée illimitée.

Annonce n°2052, publiée au Journal Officiel en date du 09 Février 2019.

Le Fonds de Dotation Sergic, ayant pour siège social : 6 rue Conrad Adenauer 59 290 Wasquehal, a pour objet : agir en faveur du « bien-vivre ensemble », de la qualité de vie individuelle et collective à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier, d'une ville, en initiant et/ou en finançant des actions ou des initiatives d'intérêt général autour du numérique, de l'innovation, de l'art et de la culture.

Les ressources du Fonds de Dotation Sergic sont constituées :

- De la dotation initiale consommable
- De dons manuels

Aucune contribution en nature n'a été perçue sur l'exercice 2022.

Aucune rémunération des dirigeants n'a été versée sur l'exercice 2022.

**Faits caractéristiques et faits marquants**

- En date du 19 mai 2022, par arrêté préfectorale, le Fonds de Dotation Sergic est autorisé à faire appel public à la générosité à compter de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2022.

**Faits postérieurs à la clôture de l'exercice**

Néant.

**Règles générales**

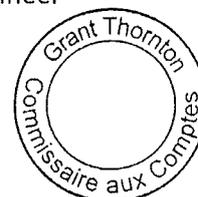
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du PCG (annexe de base) sous réserve des dispositions spécifiques prévues dans le règlement CRC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice commence le 01/01/2022 et se termine le 31/12/2022 soit une durée de 12 mois. Pour rappel, conformément à l'article 10 des statuts la durée du premier exercice s'échelonne de la date de signature des statuts au 31 décembre de la même année. Soit du 28/01/2019 au 31/12/2019.



Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Situation économique et financière

L'exercice 2022 génère un résultat de : 0.00€.  
Au 31/12/2022, le total bilan s'élève à 60 132 €

### Synthèse des dons et du bénévolat 2022

- ⇒ 15 Dons Manuels : 56 650€ (10 Personnes Physiques et 5 Personnes Morales)
- ⇒ Valorisation du bénévolat : 8 891.98€ en 2022

Le bénévolat est valorisé au taux horaire smic chargé en vigueur au 31 décembre 2022.

### Tableau de variation des fonds propres

Variation des Fonds propres	A l'ouverture	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la Clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprises								- €
Fonds propres avec droit de reprises								- €
Ecart de réévaluation								- €
Réserves								- €
Report à nouveau								- €
Excédent ou Déficit de l'exercice								- €
Dotations Consomptibles	25 775 €	- €	- €		- €	- €	- €	25 775 €
Fonds dédiés sur Ressources liées à la générosité du public						33 407 €	33 407 €	33 407 €
Provisions réglementées								- €
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>25 775 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>33 407 €</b>	<b>33 407 €</b>	<b>59 182 €</b>



## Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, Legs et Méccennat				
- Dons Manuels	56 650 €	56 650 €	62 880 €	62 880 €
- Legs, donations et assurance-vie				
- Méccennat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
<b>TOTAL</b>	<b>56 650 €</b>	<b>56 650 €</b>	<b>62 880 €</b>	<b>62 880 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	10 196 €	10 196 €	26 540 €	26 540 €
- Versements à d'autres organismes agissant en France	2 200 €	2 200 €	1 190 €	1 190 €
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 847 €		12 212 €	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	33 407 €		22 938 €	
<b>TOTAL</b>	<b>56 650 €</b>	<b>12 396 €</b>	<b>62 880 €</b>	<b>27 730 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>€</b>	<b>44 254 €</b>	<b>€</b>	<b>35 150 €</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat	8 892 €	8 892 €	19 990 €	19 990 €
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>8 892 €</b>	<b>8 892 €</b>	<b>19 990 €</b>	<b>19 990 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
- Réalisées en France	2 615 €	2 615 €	11 696 €	11 696 €
- Réalisées à l'étranger				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 277 €	6 277 €	8 294 €	8 294 €
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL</b>	<b>8 892 €</b>	<b>8 892 €</b>	<b>19 990 €</b>	<b>19 990 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>€</b>	<b>€</b>



## Ventilation des produits liés à la Générosité du Public

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		
	TOTAL	PRODUITS	
		Dédiés par un Tiers Financier *	Non dédiés par un Tiers Financier
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>			
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Cotisations sans contrepartie			
1.2 Dons, Legs et Mécénat			
- Dons Manuels			
- Legs, donations et assurance-vie			
- Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			
TOTAL	56 650 €	- €	56 650 €

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N - 1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1. MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	10 196 €	26 540 €	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, Legs et Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 200 €	1 190 €	- Dons Manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	12 396 €	27 730 €	TOTAL DES RESSOURCES	56 650 €	62 880 €
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DE PRECIATIONS		
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES			5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	44 254 €	35 150 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	56 650 €	62 880 €	TOTAL	56 650 €	62 880 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	44 254 €	35 150 €
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			XXXX (Autres si nécessaire)		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	44 254 €	35 150 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GP		
- Réalisées en France	2 615 €	11 696 €	- Bénévolat		
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			- Dons en nature		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 277 €	8 294 €			
TOTAL DES EMPLOIS	8 892 €	19 990 €	TOTAL DES RESSOURCES	19 990 €	6 027 €



## Bénévolat

Bénévolats 2021		Nb de jours / An	Taux Horaire Brut Chargé	Valorisation Annuelle	Charges par destination
Sylvain Fournier	Compta / Finance	20	15,19 €	2 126,60 €	Fonctionnement
Pauline Ségard	Animation FDD Sergic	32	15,19 €	3 402,56 €	Fonctionnement
Amélie Poissonnier	Communication	20	15,19 €	2 126,60 €	Fonctionnement
Jérémy Giacomini	Support / CODIR	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Alexandra Pertus	Support / CODIR	10	15,19 €	1 063,30 €	Missions sociales
Michèle Clauws	Support Administratif	6	15,19 €	637,98 €	Fonctionnement
Romain Loth	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Marion Willay	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Colette Delahousse	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
Olivier Humetz	Animateur	20	15,19 €	2 126,60 €	Missions sociales
				19 990,04 €	

Bénévolats 2022		Nb de jours / An	Taux Horaire Brut Chargé	Valorisation Annuelle	Charges par destination
Sylvain Fournier	Compta / Finance	10	14,94 €	1 046,12 €	Fonctionnement
Fanny Widant	Animation FDD Sergic	10	14,94 €	1 046,12 €	Fonctionnement
Pauline Ségard	Animation FDD Sergic	40	14,94 €	4 184,46 €	Fonctionnement
Pauline Ségard	Animation FDD Sergic	9	14,94 €	986,34 €	Missions sociales
Thomas Débonnez	Animateur	2	14,94 €	186,81 €	Missions sociales
Dario Mulloni	Animateur	2	14,94 €	186,81 €	Missions sociales
Colette Delahousse	Animateur	2	14,94 €	224,17 €	Missions sociales
Olivier Humetz	Animateur	2	14,94 €	224,17 €	Missions sociales
Myriam Bedoui	Animateur	4	14,94 €	403,50 €	Missions sociales
Julie Devinck	Animateur	4	14,94 €	403,50 €	Missions sociales
				8 891,98 €	

Le nombre d'heure de bénévolat 2021 s'élevait à 188 jours, pour 85 jours en 2022.  
La valorisation a baissé de 11 098€ pour atteindre le montant de 8 892€

### Engagements hors bilan

Aucun

